

Mairie de Quartier

----- MAISON DES SERVICES PUBLICS -----

FEVRIER 2015

Lundi 2	CRESUS (situation de surendettement : information et conseils) sur rendez-vous de 9h00 à 11h00 CONCILIATEUR DE JUSTICE sur rendez-vous de 14h00 à 16h30
Mardi 3	ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 C.A.R.S.A.T. sur rendez-vous de 13h30 à 17h00
Mercredi 4	CRESUS (situation de surendettement : information et conseils) sur rendez-vous de 14h00 à 16h00
Jeudi 5	SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES (C.I.F.F.) permanence de 9h30 à 11h30
Vendredi 6	CLCV (conseils et assistance dans le domaine de la consommation et du logement) permanence de 15h00 à 17h00
Lundi 9	CRESUS (situation de surendettement : information et conseils) sur rendez-vous de 9h00 à 11h00 VIVRE AVEC LA DOULEUR CHRONIQUE permanence de 14h00 à 16h00
Mardi 10	ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 C.A.R.S.A.T. sur rendez-vous de 13h30 à 17h00
Mercredi 11	CONCILIATEUR DE JUSTICE permanence de 9h30 à 11h30 CRESUS (situation de surendettement : information et conseils) sur rendez-vous de 14h00 à 16h00
Jeudi 12	ECRIVAIN PUBLIC sur rendez-vous de 14h00 à 17h00
Vendredi 13	
Lundi 16	CRESUS (situation de surendettement : information et conseils) sur rendez-vous de 9h00 à 11h00 CONCILIATEUR DE JUSTICE sur rendez-vous de 14h00 à 16h30
Mardi 17	ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 C.A.R.S.A.T. sur rendez-vous de 13h30 à 17h00
Mercredi 18	CRESUS (situation de surendettement : information et conseils) sur rendez-vous de 14h00 à 16h00
Jeudi 19	
Vendredi 20	
Lundi 23	CRESUS (situation de surendettement : information et conseils) sur rendez-vous de 9h00 à 11h00
Mardi 24	ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 C.A.R.S.A.T. sur rendez-vous de 13h30 à 17h00
Mercredi 25	CONCILIATEUR DE JUSTICE permanence de 9h30 à 11h30

	CRESUS (situation de surendettement : information et conseils) sur rendez-vous de 14h00 à 16h00
Jeudi 26	ECRIVAIN PUBLIC sur rendez-vous de 14h00 à 17h00
Vendredi 27	CLCV (conseils et assistance dans le domaine de la consommation et du logement) permanence de 15h00 à 17h00